Université Rennes 2

Partir étudier à l'étranger

L’Université Rennes 2 accompagne les étudiantes et étudiants dans leur projet et offre des opportunités de mobilité à l’étranger pour leur permettre d'acquérir des atouts personnels et professionnels. Plusieurs dispositifs sont en place.

L’Université Rennes 2 accompagne les étudiantes et les étudiants dans leur projet et offre des opportunités de mobilité à l’étranger afin de leur permettre d'acquérir des atouts personnels et professionnels. Plusieurs dispositifs sont en place.

Cette mobilité peut prendre différentes formes :

- Il peut s'agir d'une **mobilité d'études à l’international dans le cadre d'un programme d'échange**. Dans ce cas, il s'agit de réaliser un semestre ou une année d'études dans une université partenaire de sa filière, en Europe ou hors Europe. On parle de mobilité encadrée.
- Il est également possible de réaliser un **stage à l'étranger**.
- Enfin, on peut réaliser une mobilité dans le cadre d'un programme d'**assistanat linguistique**.

Label Parcours « Europe/International »

Effectuer une mobilité (hors France) soit dans le cadre d’une mobilité semestrielle ou annuelle (Erasmus ou convention bilatérale Hors Europe), d’un stage à l’étranger, d’une mobilité courte (Erasmus +) ou d’une année d’assistanat en tant qu’assistante ou assistant de langue française dans un établissement étranger, est une condition pour que votre diplôme soit éligible au label parcours « Europe/International »

- Plus d'information sur le Label Parcours « Europe/International »

Contact
Direction des relations internationales
international@univ-rennes2.fr